



INSCRIPTION SAISON 2023/2024

Documents à fournir Impérativement :

Pour le dossier :

- 1 Autorisation Parentale
- 1 Photos d'identité
- 1 Certificat médical / Cerfa
- Photocopie recto/verso carte d'identité

En cas de dossier incomplet l'adhérent ne sera pas admis en cours

Nom : **Prénom :**

Date de naissance : **Lieu de naissance :**

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Téléphone(s) :

Profession : **N° de Licence :**

Grade : **E-mail :**

Cadre réservé à l'administration :

Date de l'inscription :/...../.....

Certificat médical : Certificat Attestation sur l'Honneur

⇒ **L'assurance responsabilité civile est obligatoire pour chaque pratiquant.**

- Nom de l'assurance responsabilité civile:
- N° assurance responsabilité civile:

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom Prénom :

Adresse :

CP Ville :

Téléphone :

Autorisation d'hospitalisation en cas d'urgence (pour les mineurs) :

Je soussigné(e).....
Autorise les autorités médicales compétentes à hospitaliser mon enfant
..... si nécessaire. Et délègue au club la
Possibilité de faire hospitaliser mon enfant.

Date et signature :

Les forfaits comprennent l'adhésion au club ainsi que la licence à la fédération (38euros)
Le passeport sportif FFKDA (30 euros) est en supplément (valable pour 8 ans) : **Mais il est obligatoire pour la pratique.**

Tarifs Forfait annuel (10 mois) de Septembre à Juin inclus	Adultes	Adolescents	Enfants
	240 Euros	197 Euros	167 Euros

Réduction : -20 euros si 2^{ème} enfant ou adulte de la même famille
-30 euros si 3^{ème} enfant ou adulte de la même famille

Règlement (réservé à l'administration) :

Nom du payeur	Espèces	Chèque (s)	Somme versée

Sauf cas particulier, aucun remboursement de cotisation ne sera opéré en cours d'année.

Une attestation pour le Comité d'Entreprise pourra être remise sur demande et après règlement.

Attestation : oui non

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur affiché au club
Date et signature



KRAV-MAGA INTERNATIONAL 27



Règlement Intérieur

Afin de pratiquer le KRAV-MAGA et de permettre à toutes et à tous d'évoluer dans les meilleures conditions possibles, il est recommandé à tous les élèves de respecter impérativement toutes les consignes ci-après.

HORAIRES DES COURS Adultes :

Jeudi (NORMANVILLE) de 19h00 à 21h00

Mercredi (JAE EVREUX) de 19h00 à 20h30

Vendredi (JAE EVREUX) de 18h00 à 19h30

Samedi (JAE EVREUX) de 10h30 à 12h00

HORAIRES DES COURS Enfants :

Mercredi (JAE EVREUX) de 18h00 à 19h00

Samedi (JAE EVREUX) de 09h30 à 10h30

Vacances scolaires d'une semaine : les cours sont assurés – Vacances de plus d'une semaine : les cours n'ont lieu que la première semaine.

Durée de la saison sportive : de début septembre à fin juin de l'année suivante (10 mois) sauf inscription à une manifestation internationale. (Les licences n'étant plus disponibles après le 10 Juin pour la saison en cours.)

Les informations concernant le club seront affichées lors des cours sur un panneau prévu à cet effet. Il est de la responsabilité de chacun d'en prendre connaissance.

Les horaires devront être respectés sauf raison exceptionnelle motivée.

Tout retard non motivé empêchera l'accès à la salle pour toute la durée du cours.

HYGIENE ET TENUE :

Tenue de sport noire propre obligatoire (Les tenues « exotiques » ne sont tolérées que pour les nouveaux arrivants, lors d'un cours dit d'essai.)

Les protections génitales (poitrine pour les femmes) sont obligatoires, les protections de bras, dents et de tibia homologuées sont autorisées, ainsi que des chaussures de sport légères et de couleur blanche, ou noir et qui devront être exclusivement prévues pour les tatamis.

Les ongles des pieds et des mains devront être propres et coupés courts, les cheveux longs, aussi bien féminins que masculins devront être maintenus en arrière par un chignon, un bandeau ou en queue de cheval mais ne devront en aucun cas flotter sur les épaules ou devant les yeux. Le port de boucles ou clous d'oreilles, bijoux, montres, lunettes, bagues etc. Est strictement interdit. Toute plaie devra être pansée et couverte par un sparadrap. Si celle-ci continue de suppurer ou de saigner, l'élève se verra demandé de ne pas participer au reste du cours, pour d'évidentes raisons d'hygiène envers les autres pratiquants. Lorsqu'une blessure a eu lieu au cours d'un entraînement ou en dehors de la salle d'entraînement, l'élève se verra demandé un certificat médical d'autorisation de reprise des cours, si cette blessure a engendré un arrêt de l'entraînement de par sa gravité (foulure ou entorse ayant entraîné une immobilisation de l'articulation ou son plâtrage, déchirure musculaire, fracture, plaie suturée, lésion externe ou interne, traumatisme.), ceci pour d'évidentes raisons de sécurité envers l'élève.

Les problèmes de santé (spasmophilie, asthme, hypo ou hypertension artérielle, etc...), pouvant générer des malaises sans empêcher la pratique, devront être signalés au professeur, dans l'intérêt de l'élève.

Le club ne saurait être tenu responsable d'accidents de santé survenus lors de la prise de médicaments avant, pendant et après l'entraînement, la prise de ces médicaments étant soumise à l'autorisation de la pratique du KRAV-MAGA par le médecin sportif consulté.

Le club ne saurait être tenu pour responsable de l'élimination d'un élève lors d'une compétition pour motif de dopage.

L'utilisation et la cession, gratuite ou non, de drogues illicites, d'anabolisants, de stupéfiants, d'excitants est strictement interdite dans l'enceinte du Club.

COMPORTEMENT :

Chaque élève devra :

- saluer la salle d'entraînement lors de son entrée ou de sa sortie.
- saluer le ou les instructeurs qui s'y trouvent.
- observer le silence complet dès son entrée dans la salle (seules les questions aux instructeurs seront admises).
- Respecter l'état général et la propreté de la salle, des vestiaires, des sanitaires, des parkings et des pelouses.
- Etre en possession du passeport sportif avec licence de l'année en cours et certificat médical

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents tend que le cours n'a pas débuté et dès que celui-ci est terminé (sortie de la salle). Il est donc impératif que les parents s'assurent que le cours a bien lieu avant de déposer les enfants.

Il est recommandé de

- faire attention à ne rien oublier dans la salle ou les vestiaires après les cours, le club ne pouvant être tenu pour responsable de la perte d'objets quels qu'ils soient et quelle que soit leur valeur.
- faire attention à ne pas amener d'objets de valeur au club, celui-ci ne pouvant être tenu pour responsable des vols perpétrés dans et hors de l'enceinte de la salle.
- respecter le matériel qui vous est confié pour l'entraînement (plastrons, casques, raquettes, protections, paos, sac de frappe, boucliers ...)
- respecter son partenaire : pas d'insultes, de gestes déplacés, d'agressivité, de violence gratuite, de propos injurieux, discriminatoires, ou racistes, d'atteinte à la pudeur sur des personnes mineures ou majeures.

Afin d'éviter au maximum les accidents, chaque élève devra lors des exercices et combats :

- exécuter uniquement les techniques qui lui sont enseignées et autorisées.
- observer obligatoirement les signaux de début et de fin d'assaut.

Il est interdit, sous peine de sanctions :

- de cracher dans la salle ou sur autrui.
- de quitter la salle sans accord préalable de l'instructeur.
- de chahuter avant, pendant et après les cours.
- d'observer une attitude irrévérencieuse envers les instructeurs.

Les dirigeants et instructeurs se réservent le droit d'expulser temporairement ou définitivement des cours, après avertissement écrit pour les inscrits ou toute personne :

- non inscrite au cours
- n'ayant pas fourni, dans les délais impartis, un dossier d'inscription complet (suivant les modalités du formulaire d'inscription).
- n'ayant pas payé sa cotisation en temps et en heure.
- ne respectant pas le règlement intérieur du club.

La radiation définitive prendra effet le jour même avec remboursement au prorata temporis des mois restant dus sur la seule cotisation club, le montant de la licence restant acquis au club, ainsi que le montant du passeport sportif si celui-ci a été acquis en début de saison (le passeport et la licence étant valables dans les autres clubs de KRAV-MAGA affiliés à la F.F.K.).

PUBLIC :

Le public est admis lors des passages de grade, sous réserve que celui-ci ne perturbe pas, par sa présence, le bon déroulement de ceux-ci (cris de nourrissons, enfants chahutant dans la salle, toux répétée, manipulation de mobilier, manifestation bruyante ou hostile, injures, gestes déplacés, jets de projectiles divers...).

Lors des entraînements ou des stages, la présence du public n'est pas souhaitable dans la salle, ceci afin de limiter les risques d'accidents durant ceux-ci.

Les parents des enfants inscrits aux cours pourront être présents au début et à la fin de ceux-ci afin de les prendre en charge pour leurs déplacements.

La mixité de personnes dans les vestiaires est strictement interdite.

La présence dans les vestiaires d'une personne n'étant ni parent d'un élève, ni inscrite au club et n'ayant aucun rapport direct ou indirect avec l'entretien des locaux affectés à l'activité du club, pourra le cas échéant faire l'objet de poursuites judiciaires.

Des poursuites judiciaires pourront également être engagées envers toute personne, inscrite ou non, en cas d'actes de violence, de dégradation volontaire, trafic de drogue, ou agression sexuelle perpétrés dans l'enceinte du bâtiment abritant le Club, ainsi que sur le parking attenant.

PARKING :

L'utilisation du parking est autorisée pour les élèves et le public, sous réserve que la circulation y soit laissée libre et que le code de la route y soit respecté. Le club de **KRAV-MAGA INTERNATIONAL 27** ne saurait toutefois pas être tenu pour responsable des accidents, vols et dégradations survenant sur ce parking.

✂.....

Je, soussigné _____,

(* Parent ou tuteur de l'élève _____,

Certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur du **KRAV-MAGA INTERNATIONAL 27** et l'accepter dans sa globalité et sans aucune restriction.

Fait au Evreux le : _____

Mention « Lu et Approuvé » et Signature

(* Pour les mineurs inscrits

Nous souhaitons refléter la bonne ambiance dans notre club par des photos sur notre page FACEBOOK :

www.facebook.com/kminternational27



Pour cela nous avons besoin de votre autorisation concernant le droit à l'image afin qu'un maximum de personnes puissent y figurer.
Je vous remercie de dater et signer l'autorisation ci-dessous.

Pour les adultes

J'autorise le **KRAV-MAGA INTERNATIONAL 27** d'utiliser mon image pour son site internet

Nom :

Prénom

Date :

Signature

Pour les mineurs

Parent, tuteur, représentant légal

De l'enfant :

Autorise la publication de son image sur le site internet du **KRAV-MAGA INTERNATIONAL 27**

Date :

Signature